

## **Contribution de Jean Pierre Le Roy**

### **Délégation Territoires et vie quotidienne Délégation Enjeux du développement durable**

#### **Les émissions de CO2 et le changement de nos comportements**

Les principaux experts Français du réchauffement climatique ( Jean Marc Jancovici, Pierre Radanne, Geneviève Féron, l'ADEME etc...) prédisent que la réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre qui apparaît comme incontournable, passera inévitablement par des changements importants de nos comportements de consommateurs notamment pour réduire notre consommation et notre dépendance aux énergies fossiles.

Il s'agit d'atteindre pour les Français le fameux facteur quatre de réduction de nos émissions de CO2 et ceci sur trois à quatre décennies au plus. C'est considérable !

Ces scientifiques démontrent que l'amélioration des technologies ainsi que le développement des énergies renouvelables ou autres, proposées dans les bouquets énergétiques, sont loin de suffire pour atteindre cet objectif.

Ces changements de comportement des particuliers devront se porter prioritairement sur les transports et le logement qui sont les plus importants postes d'émission de CO2. Les postes consommation et habillement seront également touchés mais, je pense, interviennent moins sur nos domaines d'analyse.

Dans cette perspective, il me semble important de prendre en compte ces éléments dans notre réflexion et d'essayer de les mettre en perspective de façon pertinente pour les élus car ces évolutions impacteront significativement les transports en commun et l'urbanisation sur l'aire urbaine.

Concernant les transports en commun, malgré les efforts remarquables et importants mis en œuvre dans l'agglomération depuis vingt-cinq ans pour les développer, les parts de marché de ceux-ci restent bloquées en dessous de quinze pour cent. C'est toujours la voiture qui est reine. De façon à réduire la place de celle-ci il faudra déployer une offre considérable pour les usagers car c'est trente à cinquante pour cent de parts de marché qu'il faut viser. Il nous faut tenter d'imaginer l'impact qu'aura cette évolution ou cette révolution sur l'urbanisation. C'est très probablement considérable.

Dans le domaine du logement on sait aujourd'hui réaliser un habitat peu énergivore et quand la ville se reconstruit sur elle-même la question ne se pose pratiquement plus.

Par contre il faut se poser le problème de l'imposant parc des logements anciens qui dans leur majorité sont souvent à cinq fois la norme en matière de consommation énergétique.

Comment traiterons-nous cette énorme masse d'habitat énergivore ?

Par ailleurs on sait que la délicate question de la densification ne peut être écartée.

Ces évolutions de comportement vont se faire de manière progressive sur une ou deux générations mais on constate parfois que cela peut aussi aller très vite et prendre de vitesse les décideurs. J'en veux pour preuve l'engouement récent de nos concitoyens pour les voitures peu énergivores. Certains constructeurs ne savent pas répondre.

La prise de conscience est en marche, les mesures incitatives vont débouler, Les prix du pétrole et du gaz ne resteront pas aussi bas, il est donc important d'essayer d'anticiper la demande future des consommateurs et d'imaginer l'impact qu'elle aura sur l'aire urbaine.

Ayant rejoint tout récemment le Conseil de Développement comme citoyen volontaire, je suis conscient que les thèmes que je viens de développer ont déjà été abordés dans des réflexions antérieures et notamment dans l'analyse Energie et Citoyenneté. J'ai pensé qu'il n'était peut être pas inutile de les rappeler.

Jean Pierre Le Roy    Janvier 2009.